COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par arrêté du 3 septembre 1888, M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, sur la proposition de la section des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques, a ordonné la publication du *Recueil des actes du Comité de salut public*, par M. Aulard.

M. de Rozière, membre de l'Institut, a suivi l'impression de cette publication en qualité de commissaire responsable.

SE TROUVE À PARIS

À LA LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

RECUEIL

DES

ACTES DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

AVEC LA CORRESPONDANCE OFFICIELLE

DES REPRÉSENTANTS EN MISSION

ET LE REGISTRE

DU CONSEIL EXÉCUTIF PROVISOIRE

PUBLIÉ

PAR F.-A. AULARD

PROFESSEUR D'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE À LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

TABLE ALPHABÉTIQUE

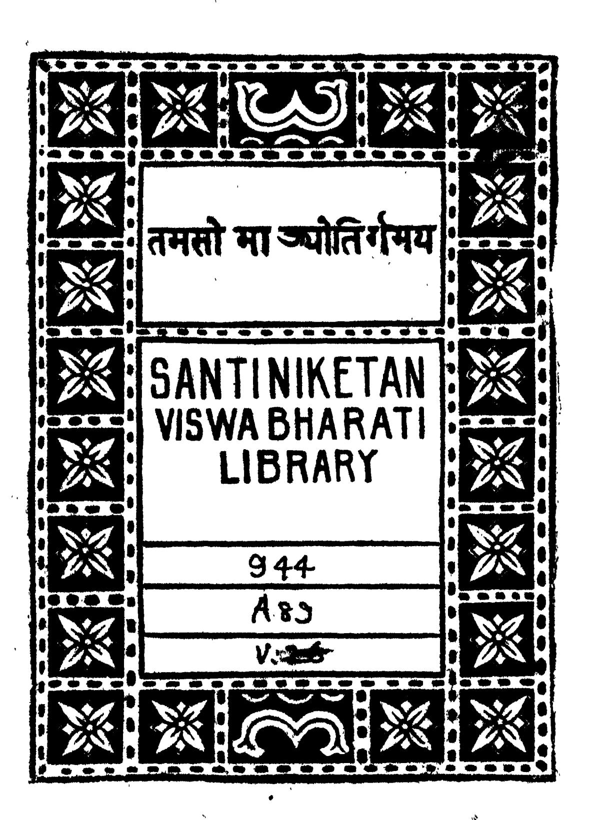
DES CINQ PREMIERS VOLUMES.



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIII


तमसो मा ज्योतिर्गमय
SANTINIKETAN
VISWA BHARATI
LIBRARY
944
A83
V.

AVERTISSEMENT.

Au début de cette publication, nous n'avions pu fixer qu'approximativement le nombre des volumes qui devaient la composer, parce qu'il fallait en avoir entièrement achevé la préparation pour arriver à une idée précise des éléments qui en feraient partie. Il s'est trouvé que les arrêtés du Comité de salut public et la correspondance des représentants en mission, dont on croyait qu'une grande partie avait disparu, subsistaient à peu près en entier dans les divers dépôts d'archives, et il s'ensuit que ce recueil, qui devait compter huit à dix volumes, en demandera environ quinze.

Dans ces conditions, il y avait un grave inconvénient à attendre, pour imprimer la table, l'achèvement d'une publication qui exigera peut-être autant d'années qu'elle comptera de volumes. Il nous a paru que nous rendrions service au lecteur en lui donnant dès maintenant la table des tomes I à V, et il a été décidé par la Commission compétente qu'à l'avenir il paraîtrait une table toutes les fois que cinq volumes auraient paru.

Voici quelle méthode nous avons suivie pour la rédaction de cette table, qui est à la fois analytique et alphabétique.

Il ne fallait pas songer à faire un dépouillement analytique de toutes les choses et de tous les noms sans exception qui figurent dans le texte. Un semblable travail serait aussi étendu que le texte même et demanderait un aussi grand nombre de volumes, surtout pour un recueil où les noms de personnes et de lieux abondent.

Notre but a été de mentionner toutes les notions essentielles, tout ce qui peut être vraiment utile à l'historien, tout ce qui peut servir à le guider dans ses recherches sur l'histoire du Comité de salut public, des représentants en mission et du Conseil exécutif provisoire.

Quand un nom est cité en passant, par allusion ou par comparaison, et quand le rappel de ce nom est peu utile à la connaissance des faits qui font l'objet de ce recueil, nous l'avons passé sous silence. Mais nous avons pris soin de ne rien omettre de ce qui fait connaître le Comité de salut public, les représentants en mission et le Conseil exécutif provisoire.

On trouvera, au mot *Représentants en mission*, le rappel de tous les décrets relatifs à l'envoi de ces représentants, lesquels s'appelèrent d'abord *Commissaires de la Convention*, mais que nous avons cru devoir ne désigner dans la table que sous le titre de *Représentants en mission.*

On n'aura pas aux mots *Comité de salut public, Représentants en mission, Conseil exécutif provisoire*, tout ce qui concerne ces trois objets; c'eût été analyser tout ce recueil. Mais on y aura ce qu'il est utile de savoir sur l'organisation du Comité, des missions et du Conseil exécutif.

Les noms de famille ne se trouvent, dans cette table, accompagnés des prénoms que quand c'est nécessaire pour éviter toute confusion. Nous avons cru cependant devoir toujours donner les prénoms des conventionnels, parce que dans ce recueil ils jouent le premier rôle.

Nous avons voulu être aussi bref et aussi clair que possible, et avons tâché, en éliminant tout le détail inutile, tout ce qui retarde ou égare la recherche rapide d'un renseignement, de donner tout l'essentiel.

Enfin, cette table nous a permis, en plus d'un cas, de compléter les précédents *errata*, surtout en ce qui concerne l'orthographe des noms propres.

F.-A. A.

RECUEIL

DES

ACTES DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC,

AVEC LA CORRESPONDANCE OFFICIELLE

DES REPRÉSENTANTS EN MISSION

ET LE REGISTRE

DU CONSEIL EXÉCUTIF PROVISOIRE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES CINQ PREMIERS VOLUMES.

Les noms de personnes sont en petites capitales; les noms de lieux et de choses sont en italiques.

A

IMPRIMERIE NATIONALE.

[1] Et non *Paraon*. — Voir l'erratum du tome II.

B

[1] Et non *Hillier.*

[1] Et non *Bernerou.*

[1] Et non *Boileau.*

[1] Et non Bonvoux.

[1] Et non *Bouchel*.

[1] Et non *Drassart*.

[1] Et non *Bruis*. — [2] Et non *Brule*.

C

[1] Et non *de Feulins*. Voir la *Correspondance de Carnot*, par M. Étienne Charavay.

[1] Et non *Chalbord.*

[1] Et non *Chamorin*. Voir l'erratum du tome I, à la fin du tome II.

IMPRIMERIE NATIONALE.

D

[1] Et non *Decaien*.

[1] Et non *Desnot*.

E

[1] Et non *Duteuil.*

[2] Et non *Eckmayer.* Voir l'erratum du tome II.

F

[1] Et non *Fion*. Voir l'erratum du tome I, à la fin du tome II.

G

IMPRIMERIE NATIONALE.

[1] Et non *Gortmann*. Voir l'erratum du tome II.

H

I

J

[1] C'est par erreur que nous avons, avec toutes les biographies, fait naître Isnard en 1751. Il était né le 18 février 1758. (Voir le *Catalogue Sensier.*)

K

IMPRIMERIE NATIONALE.

L

[1] Et non *Lamorlière*. Voir l'erratum du tome I, à la fin du tome II.

[1] Et non *Lanoue*.

[1] Et non *La Rouarie*.

[1] Et non *Laubarède*.

[2] Le nom de Laveaux a été imprimé par erreur *Savan*. Voir l'erratum du tome I à la fin du tome II.

[1] Et non *Charles*.

[1] Et non *Limanges*. Voir l'erratum du tome II.

[1] Et non *Lyantey*.

M

[1] Et non *Mandrion*. Voir l'erratum du tome I, à la fin du tome II.

[1] Et non *Monrichand.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

N

[1] Et non *Meusnier*, comme nous l'avons imprimé par erreur. Il ne s'agit donc pas ici du célèbre général Meusnier.

[1] Et non *Noirod*.

O

[1] Et non *Oudard*.

P

[1] Et non *Perrier*.

[1] Par suite d'une erreur typographique, la fin de la notice de Perrin a été confondue avec celle de son collègue Roux. Il faut la rétablir et la rectifier ainsi :

Jean-Baptiste Perrin, né à Damas-Devant-Dompaire (Vosges) le 5 mars 1754, négociant à Épinal, président de l'administration départementale des Vosges, député de ce département à la Convention, membre du Conseil des Cinq-Cents, puis du Conseil des Anciens, puis du Corps législatif sous le Consulat, mort à Épinal le 10 mai 1815. (Robert et Cougny, *Dictionnaire des parlementaires.*)

Q

R

[1] Et non *Redon-Beaupréaux*.

[1] Par suite d'une erreur typographique, la fin de la notice de Roux a été confondue avec celle de son collègue Perrin. Il faut la rétablir et la rectifier ainsi :
Louis-Félix Roux, né à Vichy le 25 octobre 1753, curé de Vignory (Haute-Marne), vicaire de l'évêque constitutionnel de la Haute-Marne, député de la Haute-Marne à la Convention, député des Ardennes, puis du Nord au Conseil des Cinq-Cents, archiviste du ministère de la police sous Fouché, receveur des droits réunis à Dinant (Sambre-et-Meuse), sous-préfet de Laon pendant les Cent-Jours, proscrit en 1816, mort à Huy (Belgique) le 22 septembre 1817. (Robert et Cougny, *Dictionnaire des parlementaires.*)

IMPRIMERIE NATIONALE.

S

[1] Et non *Santhonax*.

T

[1] Ce nom est ici imprimé par erreur *Thévenot*.

[1] Et non *Thuringe*. Voir l'erratum du tome V.

[1] Et non *Tricotelle.* Voir l'erratum du tome II.

U

V

[1] Ce nom est ici imprimé par erreur *Verneuil*.

W

Y

[1] Et non *Isabeau*.